



Programme canadien de prêts et bourses aux étudiants



Explore les possibilités qui s'offrent à toi

Cibletudes.ca

Les études postsecondaires sont à votre portée. Le Programme canadien de prêts et bourses aux étudiants, combiné aux programmes d'aide aux étudiants offerts par les provinces et les territoires, peut vous aider à obtenir l'argent dont vous avez besoin pour poursuivre des études.

Qu'est-ce qui est offert sous forme de prêts?

- » Jusqu'à 210 \$ par semaine en prêts fédéraux, pour les étudiants à temps plein.
- » Jusqu'à 10 000 \$ en prêts fédéraux, pour les étudiants à temps partiel.

Utilisez l'estimateur d'aide financière aux étudiants que vous trouverez à l'adresse Cibletudes.ca pour avoir une idée du montant auquel vous pourriez avoir droit.

Qu'est-ce qui est offert sous forme de bourses?

- » Un montant de 250 \$ par mois, pour les étudiants à temps plein de famille à faible revenu.
- » Un montant de 100 \$ par mois, pour les étudiants à temps plein de famille à revenu moyen.
- » Un montant de 2 000 \$ par année scolaire, pour les étudiants ayant une invalidité permanente.
- » Jusqu'à 8 000 \$ par année scolaire pour l'achat d'équipement et de services, dans le cas des étudiants ayant une invalidité permanente (une demande distincte doit être remplie).
- » Un montant de 200 \$ par mois par enfant de moins de 12 ans, dans le cas des étudiants ayant des personnes à charge.
- » Un montant de 40 \$ à 60 \$ par semaine d'étude, pour les étudiants à temps partiel ayant des personnes à charge.
- » Jusqu'à 1 200 \$ par année scolaire, pour les étudiants à temps partiel issus de famille à faible revenu.

Suis-je admissible?

Pour être admissible, vous devez être :

- » citoyen canadien, résidant permanent ou « personne protégée* »;
- » accepté ou inscrit à un programme d'une durée d'au moins 12 semaines menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat offert dans un établissement d'enseignement postsecondaire agréé.

Le Programme canadien de prêts et bourses aux étudiants est offert aux étudiants de tout le Canada, sauf ceux dont l'adresse permanente se trouve au Québec, dans les Territoires du Nord-Ouest ou au Nunavut.

Comment faire une demande?

- » Vous devez présenter une demande par l'entremise de votre bureau provincial ou territorial d'aide financière aux étudiants — le site Cibletudes.ca contient une liste des adresses de tous ces bureaux.
- » Déposez une seule demande, et votre admissibilité au Programme canadien de prêts et bourses aux étudiants ainsi qu'aux programmes d'aide aux étudiants offerts par votre province ou territoire sera évaluée.

Quand dois-je rembourser mon prêt étudiant?

- » Le remboursement de votre prêt étudiant commence six mois après l'obtention de votre diplôme ou l'arrêt de vos études.
- » Pendant cette période de six mois, vous n'aurez pas à rembourser votre prêt étudiant, mais les intérêts s'accumuleront.

*Une définition du terme « personne protégée » est donnée à Cibletudes.ca.

Et si j'ai besoin d'aide afin de rembourser mon prêt?

Le Programme d'aide au remboursement vous donne la possibilité de rembourser qu'un montant raisonnable établi selon votre situation. Si vous y êtes admissible, le montant de vos versements sera calculé en fonction du revenu et de la taille de votre famille. Dans certains cas, l'emprunteur n'a pas à effectuer de remboursement tant que son revenu n'a pas augmenté.

Si vous avez déjà un prêt étudiant et souhaitez obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec le :

Centre de service national de prêts aux étudiants

Numéro sans frais :

1 888 815-4514 (en Amérique du Nord)

800 2 225-2501 (à l'extérieur de l'Amérique du Nord)

ATS : 1 888 815-4556

Vous voulez d'autres renseignements?

- » Consultez le site Cibletudes.ca ou composez le 1 800 0-Canada (1-800-622-6232).
- » Communiquez avec votre bureau provincial ou territorial d'aide financière aux étudiants.

SAVIEZ-VOUS? Les bourses n'ont pas à être remboursées!

Vous pouvez obtenir cette publication en communiquant avec :

Services des publications
Ressources humaines et Développement des compétences Canada
140, Promenade du Portage
Phase IV, 12e étage
Gatineau (Québec)
K1A 0J9

Télécopieur : 819-953-7260
En ligne : <http://www.rhdcc.gc.ca/publications>

Ce document est offert en médias substitués sur demande (gros caractères, braille, audio sur cassette, audio sur DC, fichiers de texte sur disquette, fichiers de texte sur DC, ou DAISY) en composant le 1 800 0-Canada (1-800-622-6232). Les personnes malentendantes ou ayant des troubles de la parole qui utilisent un téléscripteur (ATS) doivent composer le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2010

Papier
N° de cat. : HS48-4/2010
ISBN : 978-1-100-51496-3

PDF
N° de cat. : HS48-4/2010F-PDF
ISBN : 978-1-100-94478-4



Cibletudes.ca
1 800 0-Canada